

Désinfection des surfaces, il est temps de passer à la DSVa

La désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA) est d'une efficacité redoutable pour éliminer les bactéries hautement résistantes. C'est un véritable enjeu dont de nombreux établissements ne semblent pas encore avoir pris conscience. Pierre Uminski, co managing partner chez Devea environnement, nous présente des solutions qui garantissent efficacité, homogénéité et répliquabilité systématiques de la désinfection.



Pierre Uminski, co managing partner chez Devea environnement

Avec la crise Covid, le traitement et la désinfection de l'air ambiant est devenu un sujet d'actualité. Cependant, il ne faut pas oublier que près de 80% des infections se transmettent de façon manuportée. L'hygiène des surfaces reste donc essentielle.

Dans la plupart des cas, le bionettoyage se fait manuellement par les employés qui en ont la charge, avec plus ou moins d'efficacité. Mais dans les lieux sensibles, il faut passer à la DSVa, la désinfection des surfaces par voie aérienne, une méthode de désinfection de l'intégralité des surfaces d'une pièce par propulsion, dans l'air, d'un biocide à l'aide d'une machine. « *La technologie DSVa représente un véritable intérêt dans les salles d'opération, en néonatalogie ou encore dans tout ce qui concerne les patients immunodéprimés*, précise Pierre Uminski, *notre solution garantit aux utilisateurs d'avoir à chaque fois le même niveau de désinfection avec une répliquabilité systématique* ».

Une technologie unique de nébulisation à froid validée par l'ANSES

Créée en France en 2009, la société Devea accompagne les établissements de santé, laboratoires, industries pharmaceutiques dans leurs besoins en

biodécontamination et en DSVa. Elle possède une expertise et un savoir faire devenus incontournables, notamment grâce à la MicroDrop® Technology, une technologie de nébulisation à froid qui lui est spécifique. « *Nous avons en effet une technologie de centrifugation unique en DSVa, ajoute Pierre Uminski, un système rotatif avec un petit disque qui tourne à très haute vitesse et qui permet de fractionner la goutte de biocide en microgouttelettes. Plus leur taille est fine, meilleure est la répartition sur les surfaces accessibles et non accessibles à décontaminer* ».

Aujourd'hui, Devea est la seule entreprise spécialisée en DSVa à avoir obtenu la délivrance d'une AMM par l'ANSES (Autorisation de Mise sur le Marché n° FR-2019-0017) pour son couple machine-biocide. Elle conçoit et commercialise un large choix d'appareils dans la gamme Phileas®, adaptés aux différentes problématiques rencontrées et aux différentes typologies des endroits à traiter. « *Nous avons en effet 3 Phileas® pour les tout petits volumes, ensuite nous avons des machines pour les moyens volumes qui correspondent à une salle d'opération d'environ 60 m² ou 160 m³ par exemple et nous avons 2 Phileas® qui vont traiter les gros volumes du niveau des sites industriels qu'ils soient pharmaceutiques ou agroalimentaires. Cela peut monter jusqu'à 800 ou 900 mètres cubes* ». L'appareil travaille seul, gère

tout le processus de biodécontamination sans présence humaine. D'autre part, la société met à disposition de ses clients des cas utilisateurs afin de leur permettre de travailler sur des cas réels et d'établir des protocoles adaptés à leur situation.

Certainement une vraie réponse pour les établissements de soins

Et pour les établissements qui ne désirent pas investir dans des machines, elle propose également un service de prestation de désinfection : Devea Biodécontamination Services. L'établissement qui fait face à une problématique de contamination peut donc faire appel aux équipes Devea pour l'aider à régler le problème. « *Aujourd'hui en France, conclut Pierre Uminski, les établissements hospitaliers n'ont pas l'air très au fait de la DSVa qu'ils n'utilisent pratiquement pas. Pourquoi rester encore sur la méthode manuelle alors que l'efficacité de la DSVa sur des bactéries hautement résistantes est largement démontrée ? Il y a un vrai enjeu là-dessus et Devea propose une vraie réponse pour les établissements de soins* ». ■